

Résumé des actions du projet

Référence du projet : AAC_2020-1_004_CNPMAL_ACPEPPAM

Le financement du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a permis au CNPMAL de rénover son matériel de laboratoire, et en particulier le dispositif de distillation. Ce dispositif permet d'obtenir des huiles essentielles à partir des plantes aromatiques, par extraction par entraînement à la vapeur ou par hydrodistillation. Cela permet au CNPMAL d'évaluer ses collections de plantes aromatiques en intégrant la dimension rendement et qualité en huile essentielle, ce qui est une donnée importante concernant les collections qui vont servir de base aux programmes de création variétale menés par les structures techniques de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) pour les producteurs. Le précédent dispositif était âgé de plus de 10 ans, et n'était plus opérationnel. Grâce au matériel de laboratoire acquis en 2021, des populations de lavande aspic ont pu être évaluées et distillées en vue de proposer aux producteurs un matériel végétal propice au développement d'une filière de production française.

Grâce au financement du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le CNPMAL a également pu régénérer via une technique « in vitro » cinq clones patrimoniaux de Menthe poivrée, une plante qui a fait la renommée de Milly-la-Forêt, et dont le CNPMAL conserve précieusement une collection de plus de 200 clones différents. La régénération in vitro est importante pour les clones multipliés végétativement, car des mutations ou des maladies peuvent s'accumuler au fil des bouturages, et provoquer un dépérissement, que la régénération permet de contrer.

Nous avons donc pu installer de nouvelles parcelles de pieds-mères en automne 2021, et vous pourrez retrouver ces clones à notre catalogue : <https://www.cnpmal.net/fr/vente-de-semences-et-plants/>





Date : Le 03/03/2022

Signature : Agnès Le Ren, directrice

A. L. R.